

T'AS PAS SU ???



Le 7 Août 2022,

IAT

Soyez extrêmement vigilant sur votre bulletin de salaire du mois de juillet, en effet c'est la mise en place du nouvel échancier IAT :

- Certains perdent 1 point, celui du chef cis qui doit être octroyé, sauf cas circonstancier.
- Certains n'ont rien eu en plus...
- Certains doivent rembourser un (faux) trop perçu...

Après contact auprès du service RH ainsi qu'à la Direction (depuis plus de 10 jours) :

Aucune réponse !

Est-ce que l'Administration joue au jeu de l'Autruche ?!



Pour en retirer il y a du monde, par contre pour les sortir, ils ont des oursins dans les poches, qui au passage, ne leurs appartiennent pas...

Faut-il qu'on se mobilise à nouveau pour nous faire entendre ??...